

DEC190103DR01

Décision portant nomination de M. Laurent LE CORRE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR8601 intitulée Laboratoire de Chimie et Biochimie Pharmacologiques et Toxicologiques

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC161250INC portant renouvellement de l'unité mixte UMR8601 intitulée Laboratoire de Chimie et Biochimie Pharmacologiques et Toxicologiques et nommant Mme Marie-Agnès SARI en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 8601¹ en date du 29/03/2017 ;

Considérant que **M. Laurent LE CORRE** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Villejuif du 15 au 17 octobre, puis du 7 au 9 novembre 2018 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Laurent LE CORRE, IEHC,** est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR8601 intitulée Laboratoire de Chimie et Biochimie Pharmacologiques et Toxicologiques à compter du 10 novembre 2018.

M. Laurent LE CORRE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 susvisé.



Délégation Ile-de-France Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Laurent LE CORRE** est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

BO Janv. 2019 / p.43

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif le 19 novembre 2018

La directrice de l'UMR8601
Marie-Agnès SARI



Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Ile-de-France Villejuif

Pour la Déléguée régionale
et par délégation, l'adjoint à la Déléguée régionale

Sylvain-Kar GOSSELET

Visa de Frédéric DARDEL, président de l'Université Paris Descartes

POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Nicolas JEANJEAN